

# Effectuer un stage en entreprise

## OBJECTIFS

À l'instar de la visite d'entreprise (cf. Action 7), les stages en entreprise s'adressent à l'ensemble des équipes éducatives, toutes disciplines confondues. Ils visent à permettre l'approfondissement de vos connaissances de la diversité des métiers et du monde du travail, mais aussi de mieux identifier les compétences que les entreprises mobilisent au quotidien.

Les stages présentent en outre l'avantage considérable de vous donner un temps accru pour :

- appréhender l'organisation, le fonctionnement interne et échanger avec les professionnels de l'entreprise ;
- envisager l'opportunité de partenariats pédagogiques entre l'entreprise qui vous accueille et votre établissement scolaire ;
- faire connaître en retour à vos interlocuteurs le monde éducatif et déconstruire des stéréotypes réciproques ;
- approfondir et actualiser vos connaissances et compétences disciplinaires (particulièrement pour les professeurs de technologie en collège ou des voies professionnelle et technologique en lycée).

## MODALITÉS

Vous êtes accueilli(e), seul ou avec d'autres enseignants (ou tout autre membre de l'équipe pédagogique) – sans vos élèves – dans une entreprise ou milieu professionnel de votre choix.

**Durée** : en règle générale, entre deux jours et deux semaines, à convenir en fonction des besoins et contraintes de chacun.

Pour les professeurs d'économie-gestion et de sciences et techniques industrielles, des stages longs d'un an sont possibles.

## TÉMOIGNAGES

« Vivre la réalité de terrain et se confronter au monde professionnel est très important pour nous. Notre argumentation sera plus concrète et notre parole aura plus de poids auprès des jeunes. »

**Une enseignante (programme Prof en entreprise, fondation Croissance responsable)**

« Le stage fut une vraie bouffée d'air frais pour nous, enseignants. Nous parlons beaucoup des entreprises sans y avoir nous-même travaillé. On a vraiment eu l'impression d'être au cœur de l'entreprise. Ce stage va me permettre d'illustrer des points du programme (stratégie des entreprises, organisation du travail, politiques des prix...). »

**Anne B., professeur de sciences économiques et sociales, académie de Versailles (stagiaire dans un groupe automobile, programme Enseignants-entreprise, Institut de l'entreprise)**

## QUI CONTACTER POUR EFFECTUER UN STAGE EN ENTREPRISE ?

→ Si vous recherchez des entreprises susceptibles de vous accueillir



Le Centre d'études et de recherches sur les partenariats avec les entreprises et les professions (CERPEP) conçoit des **stages collectifs en entreprise sur tout le territoire**

national pour tous les enseignants, les conseillers d'orientation-psychologues, les chefs d'établissement et les inspecteurs. L'offre est conçue en relation avec les inspecteurs généraux et territoriaux de toutes les disciplines.

Consultez le catalogue Cerpep sur le site <http://www.cerpep.education.gouv.fr>, et inscrivez-vous sur Gaïa ou envoyez votre inscription par mail (dossier d'inscription téléchargeable) : [cerpep-gaia@education.gouv.fr](mailto:cerpep-gaia@education.gouv.fr). Période d'inscription ouverte généralement du début décembre à la mi-janvier chaque année.

→ **Si vous avez déjà un accord de principe d'un chef d'entreprise, deux solutions s'offrent à vous :**

- présenter votre projet à votre supérieur hiérarchique et demander un ordre de mission ;
- utiliser le dispositif Stages à la carte mis en place par le Cerpep : <http://eduscol.education.fr/cid84659/stages-a-la-carte.html>

Les stages à la carte sont des stages que les enseignants trouvent et négocient eux-mêmes avec une organisation en rapport avec leurs enseignements. Le Cerpep après étude d'un dossier de demande de validation du stage par l'enseignant (dossier à télécharger et renvoyer par mail ou par courrier) accompagne l'enseignant dans l'organisation administrative du stage. Lorsque le Cerpep a validé la pertinence du stage, un accord est passé avec l'entreprise, et il est demandé à l'enseignant à l'issue de sa période d'immersion, de rédiger un rapport synthétique de 3 pages qui permettra au Cerpep de reconnaître le stage comme une formation valorisante dans son parcours professionnel.

## DES ACTEURS ASSOCIATIFS QUI S'ENGAGENT



Placée sous l'égide de l'Institut de France, la **Fondation Croissance Responsable**, créée en 2010, a mis en place le programme Prof en entreprise qui propose des stages découverte de 3 jours aux professeurs de collèges et de lycées, ainsi qu'aux conseillers d'orientation dans les 180 entreprises participantes. Deux sessions sont organisées chaque année, à l'automne et au printemps, en partenariat avec l'éducation nationale. Depuis 2012, près de 500 enseignants ont effectué un stage en entreprise.

Informations et inscriptions :

<http://www.croissance-responsable.fr/prof-en-entreprise/>



L'**Institut de l'entreprise** propose le programme Enseignants-Entreprises qui offre, prioritairement aux enseignants de sciences économiques et sociales (SES), la possibilité de passer une ou plusieurs journées dans une entreprise installée au plus près de leur bassin de formation.

Informations et inscriptions :

<http://www.institut-entreprise.fr/contacter-linstitut>